

PRECISIONS :

1- Les joueurs de l'équipe en réception doivent attendre le lancer du ballon avant de changer de position. Si les joueurs de l'équipe en réception changent de position avant le lancer du ballon pour le service alors l'équipe en réception est en faute de position et doit être sanctionnée.

2- Règle 12.4 sur l'exécution du service

12.4.1 Le ballon doit être frappé avec une main ou n'importe quelle partie du bras après avoir été lancé en l'air ou lâché de la/des main(s).

12.4.2 Un seul lancer ou lâcher de ballon est autorisé. Faire rebondir le ballon ou jongler avec est autorisé.

12.4.3 Au moment de la frappe de service ou de l'impulsion en cas de service sauté, le joueur au service ne doit ni toucher le terrain (ligne de fond incluse) ni le sol à l'extérieur de la zone de service.

Après la frappe, il peut retomber ou marcher en dehors de la zone de service ou à l'intérieur du terrain.

12.4.4 Le joueur au service doit frapper le ballon au cours des 8 secondes qui suivent le coup de sifflet du premier arbitre.

12.4.5 Un service effectué avant le coup de sifflet de l'arbitre doit être annulé et recommencé.

Au même titre que faire rebondir ou jongler avec le ballon est autorisé (12.4.2) en aucun cas il n'est stipulé qu'un joueur ne peut bouger les bras avec le ballon dans les mains sans le lancer : en conséquence, ce comportement ne peut être sanctionné comme un acte d'anti-jeu ni comme un acte antisportif.